



Commune de Mandeure

AVIS DE PUBLICITE

La Commune de Mandeure a bénéficié d'une subvention dans le cadre du plan « *France Relance* » portant sur la thématique Alimentation locale et solidaire pour l'acquisition d'une armoire à froid positif au bénéfice de l'épicerie solidaire pour un montant total de 2 047,20 € HT.

Cet appel à projet visait à soutenir les initiatives locales de développement de commerces ambulants destinés en particulier aux personnes isolées ou modestes.

L'acquisition a été effectuée en octobre 2021.

Le plan de financement est le suivant :

Montant des prestations T.T.C.	2 047,20 €
Etat	818,88 €
Reste à charge de la commune	1 228,32 €

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU